

Du reste, cela n'empêchera pas le marquis de Blandford de siéger à la chambre des pairs de faire des lois pour réprimer les méfaits de la *canaille*.

Voici un autre fait que nous trouvons ce matin dans le *Droit* :

« Avant-hier, M. Williams-Jones Burdett, neveu de Francis Burdett, député de Westminster, comparait à son tour devant le bureau de la Cour de Marlborough-Street, sous la prévention d'ivrognerie. Qu'un enfant de bonne famille ramassé ivre mort au coin d'une borne par un agent de police, ou arrêté dans quelque mauvais lieu, avec des filles de joie, cela est trop commun et de trop bon ton pour que la presse en parle et le blâme. Nous n'aurions donc pas appris à nos lecteurs que le neveu du sénateur de Westminster avait été condamné comme ivrogne à 5 scilling d'amende des débats de ce petit procès ne contenaient des révélations importantes sur les *recrutés de l'aristocratie anglaise*.

« La veille au soir, M. Williams-Jones Burdett et plusieurs de ses amis avaient donné un domestique des cochers de cabriolets de la place de Haymarket, pauvre diable très gracieux de la nature et sous le rapport physique et sous le rapport moral, une énorme boisson de gin, lui promettant cinq schellings de récompense s'il consentait à l'avaloir d'un seel. Ils s'agissait d'un pari où des sommes considérables se trouvaient engagées. Le malheureux séduit par l'appât du gain et ne connaissant pas le danger auquel il s'exposait, avala le contenu de la bouteille ; mais quelques minutes après il tomba mort.

« En vain les policemen qui le relevèrent s'efforcèrent-ils de le secourir, en vain le chirurgien du voisinage retira de l'estomac de cet infortuné, à l'aide de la pompe nouvelle inventée, une partie du liquide qu'il venait d'avaloir ; il était mort d'une attaque d'apoplexie.

« Une enquête a eu lieu, et le jury a rendu son verdict en ces termes : « Le défunt est mort d'une attaque d'apoplexie déterminée par la trop grande quantité de gin qu'il a eu le tort très grave de lui faire boire M. Burdett et ses amis. »

Du reste il n'est nullement question de poursuivre ces aimables viveurs, qui continuent à tomber chaque jour ivres dans les rues, côte à côte avec les malheureux qu'on y voit d'inanition.

C'est là, pour ainsi dire, le drame des orgies de l'aristocratie anglaise. M. Eugène Godeaux dans le feuilleton du *Siccle* se charge de nous en donner, ce matin même, le vaudeville.

« Lord . . . , après s'être ruiné dans les délices et les prodigalités d'une jeunesse geuse, pensa que le jeu était le meilleur moyen de rétablir ses affaires. Membre d'aristocratie où l'on joue très gros jeu, lord . . . se mit à pratiquer le wisk à cinq la fiche. Mais pour parvenir au but qu'il s'était proposé, il fallait, aider, quelque peu sard et tendre des pièges à la fortune ; lord . . . fit de son mieux, et il réalisa très constamment d'énormes bénéfices. Son étrange bonheur finit par éveiller des soupçons qu'un examen attentif et sévère changea en certitude. Les partners de lord . . . découvrirent le secret de ses ruses productives, et ils portèrent hautement contre lui une accusation d'escroquerie.—Le coupable devait être puni ; mais il fallait avant tout éviter un scandale public dont les journaux auraient pu tirer parti, car le club comptait parmi ses membres plusieurs personnages politiques très haut placés et qui ne manquaient pas d'ennemis dans la presse anglaise. L'affaire ne fut donc pas déférée aux tribunaux, et l'on convint de la famille. Une cour souveraine fut formée dans le sein du club, et lord . . . comparut devant des juges et un jury nommés par élections. Ses accusateurs apportèrent des preuves blanches ; ils se présentèrent les mains pleines de pièces de conviction, et démontrèrent à lord . . . escamotait les *hojnieurs* (on appelle ainsi au jeu de wisk les figures et les numéros) avoir préalablement marqué par un coup d'ongle ces cartes de choix.

« Lord . . . se défendit vainement contre des charges aussi positives ; les cartes qu'il avait été saisi entre ses mains en présence de témoins nombreux ; le flagrant délit, le soudroyant, et l'accusé fut condamné à l'unanimité des voix. Le tribunal, exceptionnellement, ne put juger ne pouvant lui infliger que la flétrissure de son verdict et le banissement du club. Non obligés à une restitution que les voies légales avaient seules le droit de poursuivre, le club se contenta de le punir. Pour se consoler de sa mésaventure, lord . . . garda donc ses coupes de wisk, qui s'élevaient à cent vingt mille livres sterling ; — trois millions de francs.

« Dernièrement le marquis de L . . . plaignait le triste sort de lord . . .

« Après, tout, disait-il, ce pauvre homme est trop puni, c'est un des plus beaux coups de la loi anglaise. J'en ai eu pitié, et j'ai fait remettre chez lui ma carte de visite. »

« Sir Williams B . . . , un des hommes les plus spirituels de Londres, répondit au marquis de L . . . :

« Quoi ! vous avez voulu donner à lord . . . ce témoignage d'estime ? — Oui, vraiment.